



HAL
open science

Prendre soin des âmes amères d'un pays disparu

Florence Galmiche

► **To cite this version:**

Florence Galmiche. Prendre soin des âmes amères d'un pays disparu. Kobelinsky Carolina; Rachédi Lilyane. Traces et mobilités posthumes. Rêver les futurs des défunts en contextes migratoires., Petra, pp.35-72, 2023, 9782847433197. hal-04666973

HAL Id: hal-04666973

<https://hal.science/hal-04666973v1>

Submitted on 26 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Galmiche Florence. « Prendre soin des âmes amères d'un pays disparu : Rapatriements et alliances avec les morts coloniaux coréens au Japon ». *Traces et mobilités posthumes. Rêver les futurs des défunts en contextes migratoires*, dirigé par Carolina Kobelinsky et Lilyane Rachedi, Editions Petra, 2023, p. 35-72.

Prendre soin des âmes amères d'un pays disparu : Rapatriements et alliances avec les morts coloniaux coréens au Japon

Dans un temple bouddhique des environs de Tokyo, un moine coréen chante des prières face à des rangées d'urnes soigneusement emballées. Il est accompagné dans son recueillement par les fidèles du temple ainsi que par des militants associatifs issus de la diaspora coréenne au Japon ou venus spécialement de Corée du Sud. Les morts à qui s'adressent ces prières sont des travailleurs mobilisés au sein d'entreprises privées ou de l'armée japonaise pendant l'expansion coloniale japonaise en Asie pendant la première moitié du XXe siècle. Certains sont venus volontairement au Japon, poussés par la dégradation sociale et économique de leur pays colonisé, mais la plupart y ont été amenés de force à partir notamment du début de la Guerre sino-japonaise (1937-1945). Quelles que soient les conditions de leur départ, ils sont plusieurs centaines de milliers à s'être trouvés retenus par la contrainte dans des mines ou des usines japonaises, victimes de conditions de travail extrêmes et d'une forte surmortalité, souvent sans pouvoir bénéficier de leur salaire, et dans l'impossibilité de retourner chez eux. Beaucoup sont morts d'épuisement et de maladie ou encore victimes d'accidents du travail ou des bombardements américains sur le Japon. Un nombre significatif d'entre eux ont également péri dans des naufrages, entassés sur des bateaux mal équipés afin de quitter le Japon après sa capitulation en août 1945.

Les personnes présentes à la cérémonie s'adressent à ces morts avec respect et affection. Ce sont des âmes amères (*wŏnhon*¹), chargées de ressentiment face à un destin

¹ Selon l'usage dans les études coréennes européennes, les expressions en coréen sont romanisées selon le système McCune-Reischauer sauf dans le cas de noms propres connus sous une autre forme ou dans le cas de noms personnels où les personnes concernées ont choisi une romanisation. Pour les noms d'organisations ou de revues scientifiques coréennes, j'ai traduit le nom en français s'il n'existe

injuste, que les prières doivent consoler et libérer du poids de leur douleur. Sud-coréens et membres de la diaspora coréenne au Japon les appellent compatriotes, mais quelle est leur patrie ? Le royaume de Chosŏn, où certains sont nés, est devenu un territoire colonial japonais en 1910 et la fin de la colonisation n'a pas signifié le rétablissement du pays. Les deux États issus en 1948 de la division de la péninsule en 1945 ont longtemps réclamé chacun la légitimité exclusive d'être « la Corée ». La Corée unifiée et indépendante a donc elle aussi succombé à la colonisation et aux guerres, tout en continuant d'alimenter les espoirs de nombreux Coréens d'hier et d'aujourd'hui. Comme le souligne Lee Soo-ho, responsable syndical sud-coréen et acteur engagé dans les rapatriements de dépouilles, les âmes des travailleurs coloniaux « errent en âmes amères dans les enfers d'un pays qui a été emporté². » Un pays devenu fantomatique pour des morts fantômes : le destin des déplacés de la colonisation est resté en suspens à de multiples titres.

Ce qui est actuellement qualifié en Corée du Sud de « problème des dépouilles (*yuhae munje*) » concerne les corps et les cendres des travailleurs forcés morts jusqu'en 1945 et dispersés en de multiples endroits de l'ancien empire colonial japonais. Le contexte troublé de leur décès a souvent occasionné une absence de sépulture visible ou un stockage rapide et fruste, souvent anonyme. Leur sort a cependant retenu l'attention de moines bouddhistes japonais et, dès la fin de la guerre, une partie des dépouilles a été accueillie dans des temples. Toutefois, même quand elles ont été prises en charge de manière respectueuse, les traitements subis (crémations successives) empêchent souvent une identification ultérieure voire même à une individualisation. Après la démocratisation de la Corée du Sud à la fin des années 1980, plusieurs projets d'exhumation, d'identification et de rapatriement de ces morts ont été organisés par différents groupes, généralement des militants pour la paix, sans soutien de la part des États (Morris-Suzuki, 2013 ; Chung, 2017a, 2017b). Depuis 2017 et la présidence du progressiste Moon Jae-in, le gouvernement sud-coréen s'implique de plus en plus activement dans cette question, complexifiant encore le paysage des personnes et institutions engagées auprès de ces morts.

pas de traduction officielle en anglais voire en français, sinon j'ai repris cette dernière. Selon l'usage coréen et japonais les noms de famille précèdent les prénoms.

2 Lee Soo-ho, « Ilche kangjejyong nodongja Park Mu Dŏk-ssiŭi kyŏngu (Cas de Park Mu Dŏk, travailleur mobilisé de force par l'Empire japonais) », *Maeil nodong nyusŭ* (*Labor Today*), 10 mars 2018.

Au sein de cette histoire mettant en jeu une multitude d'acteurs différents, ce chapitre se concentre sur un temple bouddhiste dont l'histoire particulière se mêle à celle de la diaspora coréenne au Japon. Fondé et géré par des moines coréens depuis 1965, il s'est spécialisé dans la prise en charge et le soin des morts du travail forcé, avant d'acquérir un rôle beaucoup plus large pour les morts coréens du Japon en général. Il a été le point de départ de plusieurs entreprises de « rapatriement » de dépouilles ces dernières années. Au cœur de l'identité de ce temple se trouvent des morts souvent non identifiés de l'époque coloniale, au sujet desquels une variété d'acteurs reconnaissent une souffrance mêlée à un désir de réparation et de justice qui continuent jusqu'à aujourd'hui d'exister et d'agir. Face à ce constat, ces acteurs posent des diagnostics qui peuvent varier, mais débouchent tous sur la mise en exergue d'un devoir des vivants d'apporter une solution à ces morts afin de les apaiser. On pourrait se trouver là face à une situation de *malemort* relativement habituelle mais, depuis plusieurs décennies, toutes les solutions – pourtant nombreuses – mises en œuvre pour apaiser ces morts ne sont envisagées que comme provisoires et leur souffrance persiste. En effet, leur besoin fondamental qui revient constamment est celui d'un rapatriement vers la « terre natale (*kohyang*) », et cette aspiration ouvre un gouffre de problèmes : c'est justement cette « terre natale » qui a disparu au cours de l'histoire du vingtième siècle. Cette disparition a placé morts de la colonisation et diaspora coréenne dans un état de suspens voire de forte précarité. Dans cet écho, parfois dissonant, entre situation des morts et situation des vivants, c'est le caractère impossible d'un soin définitif des morts – continuellement suspendu – qui, on va le voir, leur donne un rôle clé dans le futur rêvé des vivants.

À partir du cas de ce temple coréen au Japon, ce chapitre analyse les relations qui se sont nouées entre des vivants et des morts sans liens familiaux et séparés parfois par plus de sept décennies. Il prend comme point de départ des rencontres entre vivants et morts, mises en récit de manière écrite et littéraire, qui soulignent la dimension émotionnelle et affective des relations qui s'établissent, et montrent que parler d'une relation de soin permet de décrire, au-delà de la métaphore, une partie de ce qui se passe dans ces interactions. En se tournant ensuite vers l'histoire des différentes entreprises engagées pour prendre soin de ces morts et trouver une solution à leur amertume, ce texte présente comment différentes personnes ont cherché à définir le soin à apporter aux morts. Il décrit aussi comment ces derniers, avec leurs caractéristiques propres, ont pris part concrètement aux projets des vivants, jusqu'à finalement sortir de leur condition de *malemorts* et devenir des alliés dans les projets de leurs descendants d'adoption.

La présente contribution est une première étape dans le cadre d'une recherche en cours sur les rapatriements de morts coloniaux entre le Japon et la Corée³. Ce travail prend la suite d'une étude des pratiques bouddhistes contemporaines en Corée du Sud menée à partir de plusieurs enquêtes de terrain depuis 2006. Elle aurait dû se baser sur ma participation à des campagnes d'exhumation et rapatriement en collaboration avec une association sud-coréenne, mais ces projets ont été repoussés du fait de la pandémie de Covid 19. Ce travail a donc évolué pour se porter dans un premier temps sur un lieu et un moment particulier de cette histoire : un monastère bouddhiste coréen situé près de Tokyo et dédié au soin des morts en suspens de la diaspora coréenne. Après quelques enquêtes de terrain préparatoires au Japon et en Corée du Sud, la matière première de cette recherche est donc ici surtout constituée par des textes : des articles de presse, des entretiens publiés et des rapports publics au sujet de la situation des dépouilles de travailleurs forcés.

I. Des vivants touchés par les morts

Dans le journal *Nouvelles de la réunification* en décembre 2014, Kim Jin-hwan, chercheur en études sur la réunification à l'Université sud-coréenne Konkuk, propose un texte soigneusement construit et même littéraire sur sa rencontre avec un mort coréen au Japon et la manière dont cet événement marquant l'a affecté. Il relate une visite faite au temple Kukp'yōng, organisée dans le cadre d'un colloque sur la situation des Coréens du Japon. Il rentre en Corée du Sud après 3 jours, et là, tombe malade. Les symptômes – épuisement et pertes de mémoire – le laissent perplexe. La situation, cependant, s'éclaircit alors qu'il trie les photos qu'il a prises au Japon. Il raconte comment, soudain, un lien est apparu dans son esprit, entre son état maladif et la visite quelques jours auparavant au temple bouddhiste Kukp'yōng.

Lors de cette visite en groupe, guidée par un moine, il avait été frappé par la vue d'une centaine d'urnes cinéraires, alignées sur le sol dans une salle du temple. La scène surprenante qui leur était donnée à voir s'était trouvée immédiatement accompagnée des explications du moine. Ces urnes contenaient les cendres de Coréens venus au Japon pendant la colonisation et décédés sur place, plusieurs décennies auparavant. Elles étaient normalement installées

³ Cette recherche est effectuée dans le cadre du programme ANR « Les corps-témoins. Pour une sociologie politique du traitement des restes humains » (CORTEM, Programme ANR « Jeunes chercheurs, jeunes chercheuses », 18-CE41-0002-01, 2019-2023).

dans le grand columbarium du temple mais, quelques années auparavant, le moine les en avait sorties afin de les préparer à un retour prochain sur la péninsule. Les relations diplomatiques entre les deux Corées connaissaient alors une période d'embellie et il avait formulé le projet de les enterrer sur la frontière entre les deux pays. À défaut de la réunification attendue, cet emplacement hautement symbolique sur la DMZ – zone dite démilitarisée, entre la Corée du Nord et la Corée du Sud – devait être un signe de réconciliation et une solution, de second choix mais satisfaisante, pour ces morts aspirant à un pays non divisé. Le retour des tensions avait malheureusement fait obstacle à ce projet et le provisoire s'était installé. Les urnes étaient restées sur le sol, en attente d'un rapatriement toujours espéré mais continuellement mis en échec par les circonstances. Face à cet alignement impressionnant, le professeur Kim avait spontanément photographié l'urne la plus proche de lui. L'étiquette qui y était fixée désignait un enfant, nommé Kim Chŏng-cha, né de parents coréens au Japon en avril 1944 et décédé en juillet 1947. Ce moment où, touché par la scène, le professeur avait décidé d'en fixer l'image, quelque chose s'était produit.

Comme je n'avais pas beaucoup de temps, j'ai décidé de photographier juste l'urne cinéraire la plus proche et, à l'instant où j'ai pressé le déclencheur, un jeune esprit (*nŏk*) est venu à ma rencontre. Non, plus exactement, c'est ce jeune esprit qui a dû me conduire vers son urne⁴.

Sur un mode commun à de nombreux récits en Corée, l'esprit de ce jeune enfant avait fait appel à ce vivant réceptif qui était à proximité. Par un procédé, là aussi typique de ce genre de situation, il avait utilisé le corps de la personne vivante – en le rendant malade – pour attirer fermement son attention et la presser de s'intéresser à son sort injuste.

C'est l'esprit (*nŏk*) de Chŏng-cha qui est venu me trouver et m'a demandé de raconter toute son amertume et son chagrin. Il a rendu mon corps malade car il craignait que, pris par le confort de mon corps, je néglige de faire connaître la triste histoire des Coréens du Japon.⁵

Le texte que nous offre Kim Jin-hwan fait écho à des histoires et anecdotes connues de toutes et tous en Corée. Que ce soit dans les histoires populaires voire dans certains récits lettrés de Chosŏn (Walraven, 1991), dans les cérémonies chamaniques, ou dans les conversations un soir au temple, les morts souffrant de malemort se manifestent auprès des vivants pour leur demander attention, empathie et réparation. Même s'il arrive qu'ils blessent les vivants dont ils se rapprochent trop, voire parfois causent leur mort, leurs actions ne sont

⁴ Kim Jin-hwan, « Chaeilchosŏnin Kim Chŏng-cha Iyagi (Histoire de Kim Chŏng-cha, Coréen du Japon) », *Tongilnews (Nouvelles de la réunification)*, 10 déc. 2014.

⁵ *Ibid.*

pas tant animées par ce qui serait de la malveillance que par leur amertume et leur soif de justice et de consolation (Ch'oe, 1998).

Le récit littéraire de Kim Jin-hwan développe de manière particulièrement explicite cette idée de morts qui appellent les vivants. Sans entrer nécessairement dans une narration aussi précise et dans la description classique d'une maladie comme signe d'un appel de l'au-delà, des acteurs impliqués dans le soin des morts de la colonisation racontent comment les morts se sont manifestés à eux de manière à la fois sensorielle et affective. Ils décrivent comment les morts agissent sur les vivants en suscitant chez eux des affects puissants : ils accentuent la réceptivité des personnes vivantes et partagent avec elles leurs émotions, par empathie, jusqu'à susciter de la pitié et de la sympathie. Comme on le verra par la suite, ceci peut déboucher sur l'expression d'un sentiment à la fois de honte et de devoir à l'égard du mort malheureux rencontré et, plus largement enfin, de ses compagnons d'infortune.

Un autre récit, proposé cette fois par Lee Soo-ho, cadre syndical et responsable des « retours » au sein d'un comité dédié au rapatriement des dépouilles de déplacés coloniaux, met également en valeur la circulation des émotions et sentiments entre morts et vivants. Il souligne aussi comment des rencontres personnelles se produisent entre les morts et les personnes qui s'en occupent. En mars 2018, il a participé au rapatriement collectif vers la Corée du Sud de 33 urnes cinéraires. Dans le *Quotidien des travailleurs*, journal sud-coréen associé à son courant syndical, il raconte cette entreprise qui l'a profondément marqué. S'il commence par évoquer « les dépouilles » (*yuhae*) dont il a coordonné le rapatriement, ce mot laisse rapidement place à des expressions plus évocatrices d'individus et de leur subjectivité, notamment « *pun* », forme respectueuse de « personne, individu » (pour les vivants comme pour les morts), ou honorifiques comme « *yŏngnyŏng* », « âmes de héros morts au champ d'honneur ». En avançant dans le récit, la désignation change encore et, à partir du moment où Lee Soo-ho raconte sa participation personnelle au voyage des morts entre le Japon et la Corée, il évoque par son nom la personne particulière qu'il a « accompagnée respectueusement » (*mosida*) en la portant directement dans ses bras.

Cette fois, la personne dont je serrais contre ma poitrine la dépouille, contenue dans une urne cinéraire, pour la ramener [au pays] s'appelait Park Mu Dŏk et était un travailleur forcé né en 1899. Aux alentours de 1939, au moment où tomba l'« Ordonnance de mobilisation des civils », il fut emmené dans une cimenterie au Japon où, à force de souffrir au travail, il s'éteignit en 1941 au jeune âge de 45 ans. (...)

Nous sommes partis à l'aube du temple Kukp'yōng, et je serrais contre ma poitrine l'urne cinéraire de Monsieur Park Mu Dōk. Depuis qu'il avait été emmené et qu'à force de souffrir au travail il était mort dans la solitude, 77 années s'étaient écoulées. Sans personne venu le chercher sur cette terre étrangère, sans même quelqu'un à informer [au pays], il avait été abandonné dans le coin d'un temple dont il ignorait le nom. (...) Bien qu'il fût soutenu par un tissu blanc suspendu à mon cou – est-ce à cause de sa tristesse pleine de ressentiment face à un sort injuste ? – il se faisait extrêmement lourd. Il n'a pas fallu plus de deux heures entre le décollage à l'aéroport Haneda, à Tokyo, et l'atterrissage à l'aéroport de Gimpo. Cette faible distance, bien que Monsieur Park Mu Dōk soit décédé, il lui avait fallu 77 ans pour la franchir et revenir chez lui. (...)

En atterrissant à l'aéroport de Gimpo – était-ce les larmes de ces fantômes amers ? – la pluie tombait. Nous avons fait une brève cérémonie d'accueil à l'aéroport et nous leur avons annoncé qu'ils étaient de retour au pays.⁶

Après avoir énoncé les différentes cérémonies offertes à ces morts, ainsi que les endroits emblématiques où leurs dépouilles ont été successivement conduites en pèlerinage, Lee Soo-ho conclut son récit sur une note d'espoir, soulignant combien l'urne, qu'il avait sentie si lourde au début du voyage, s'était allégée à l'issue du processus de rapatriement.

Habitué du journal dans lequel il tient alors une rubrique régulière, Lee Soo-ho maîtrise ses effets de style et propose aux lectrices et lecteurs un texte saisissant et par moments poétique. Son art de la description lui permet de partager avec son lectorat les émotions qu'il a ressenties au contact de la personne décédée qu'il accompagnait. Il nous montre comment il a été saisi par cette rencontre et, tout comme Kim Jin-hwan, témoigne de la manière dont un mort qui lui était inconnu est devenu une personne familière dont la vie et la douleur ne peuvent désormais le laisser indifférent. De manière littérale ou plus métaphorique, les vivants sont ici touchés par les morts qu'ils rencontrent.

II. Des morts en suspens sur une terre étrangère

Âmes amères, âmes incrustées de ressentiment, esprits errants, âmes de ceux qui sont morts au champ d'honneur... Les manières de parler de ces morts mêlent respect et pitié. L'expression que nous traduisons par « âme amère » (*wōnhon* 冤魂) est composée du

⁶ Lee Soo-ho, « Ilche kangjejyong... », art. cit.

caractère désignant généralement l'âme des morts et du caractère signifiant l'amertume face à un destin injuste, la rancœur.⁷ Ces désignations reviennent constamment pour caractériser ces morts dont la rancœur et l'amertume ont été nourries par un destin injuste tant au cours de la vie qu'après la mort. Comment ont-ils connu ce sort regrettable ? Pourquoi parle-t-on en Corée d'un « problème des dépouilles (*yuhae munje*) » ?

Travailleurs forcés et diaspora coréenne

Pendant la première moitié du vingtième siècle, la mobilisation d'hommes et de femmes par l'Empire japonais a concerné une grande part de l'Asie, depuis l'Indonésie jusqu'aux confins de la Russie, au gré de l'expansion coloniale. Elle a évolué sur un mode croissant de contrainte dans le but d'amener de la main d'œuvre dans les usines, les mines ou les chantiers d'aménagement. Cette mobilisation a aussi alimenté l'armée japonaise, que ce soit par des enrôlements en tant que militaires ou en tant que civils, et avec également la situation spécifique d'exploitation sexuelle au profit de l'armée qui s'est abattue sur les femmes des pays colonisés. L'entrée en guerre du Japon contre la Chine en 1937 a intensifié à la fois l'intensité de cette mobilisation, l'échelle des déplacements imposés aux personnes mobilisées ainsi que le niveau de contrainte exercé à leur rencontre, en particulier avec la Loi de mobilisation nationale (*Kukka ch'ongdongwŏnpŏp*) de 1938. Des hommes et des femmes issus des périphéries du Japon, ainsi que des pays plus récemment dominés, ont ainsi été déplacés vers des zones stratégiques où se concentraient les efforts de guerre de l'Empire : îles d'Hokkaido ou d'Okinawa, régions minières de Nagasaki, mais aussi vers Sakhaline, la Mandchourie ou encore l'Indonésie et jusqu'à la Nouvelle-Guinée. Beaucoup sont morts du fait des mauvaises conditions de vie et de travail, d'accidents, de bombardements ou dans des naufrages en voulant regagner leur pays après la reddition japonaise.

En Asie orientale les circulations étaient importantes entre la fin du dix-neuvième siècle et le début du vingtième, et, en ce qui concerne la Corée, l'histoire des travailleurs forcés se mêle fortement, sans s'y confondre totalement, avec celle de la diaspora. Dès la fin du dix-neuvième siècle, des Coréens se sont établis de manière prolongée ou provisoire

⁷ Anne Bouchy propose de traduire la version japonaise de cette expression par « âme rancuneuse » (Bouchy, 2001). J'ai choisi ici « âme amère », car dans le contexte coréen étudié ici, le terme est employé avec un accent plus fort sur la tristesse et la douleur des morts que sur leur ressentiment et leur volonté de vengeance.

dans l'archipel japonais et dans les autres territoires limitrophes : Chine et Russie notamment. Certains se sont rendus à l'étranger pour étudier ou pour développer leurs activités professionnelles, mais en parallèle de ces migrations volontaires, un grand nombre d'hommes et de femmes ont été poussés par la pauvreté, la répression et l'absence d'horizon dans leur pays colonisé et ont dû se résoudre à aller chercher une solution au-delà de la péninsule coréenne. À la fin des années 1930, la relative liberté de ces circulation a toutefois laissé place à un système beaucoup plus contraignant et restrictif. Dans le contexte de la guerre, il est devenu très difficile puis impossible pour les travailleurs coréens au Japon de rentrer au pays et, en parallèle, ils sont devenus l'objet de déplacements de plus en plus nombreux et contraints vers les périphéries de l'empire. La loi de Mobilisation nationale a aussi entraîné la réquisition forcée d'hommes et de femmes et obligé de nombreux Coréens à quitter leur famille sans guère d'espoir de retour. En 1945, à la fin de la guerre et de la colonisation japonaise, de nombreux travailleurs forcés restent dispersés dans l'ancien territoire impérial et se mêlent plus largement à une diaspora coréenne hétérogène. En tout, le nombre de Coréens au Japon est estimé alors à deux millions.

La fin de la colonisation qui accompagne la reddition du Japon en août 1945 ne marque un retour au pays que pour une partie seulement des travailleurs coloniaux coréens. Le retour s'avère difficile, voire parfois impossible : manques de bateaux et naufrages empêchent de nombreux Coréens de rentrer et beaucoup décèdent dans l'entreprise du retour. Certains aussi font le choix de rester sur place, d'autres se résignent en attendant des circonstances meilleures, d'autant que la péninsule coréenne sort déchirée de la colonisation et qu'un retour signifie de nouveaux dangers et difficultés, en particulier pour les personnes suspectées de proximité avec le Japon ou avec la partie adverse de la Corée (Caprio and Jia, 2009). Se constitue alors la diaspora complexe des Coréens du Japon, estimée à environ 600000 personnes en 1948.

Dépouilles des travailleurs coloniaux et malemort

De par leurs mauvaises conditions de vie et de travail auxquelles s'ajoutent l'exposition aux violences de la guerre et les aléas des tentatives de retour, beaucoup de travailleurs coloniaux meurent prématurément. Si, jusque dans les années 1930, les corps des travailleurs décédés pouvaient souvent être rendus aux familles, cette pratique s'est tarie face à l'augmentation du nombre de travailleurs et de leur mortalité, face au renforcement du caractère contraint de leur situation et, plus largement, face à la dégradation générale de la

société dans le contexte de la guerre à partir de la fin des années 1930. Le rapatriement des corps a alors cédé le pas à des crémations et inhumations sur place, souvent de manière rudimentaire voire anonyme, sans même souvent que les familles soient informées (Lee 2008, 248 ; Oh, 2021, 121).

Après 1945, des milliers de dépouilles de travailleurs coloniaux, peu ou pas identifiés, se trouvent donc sur le territoire japonais ainsi que dans ses anciennes colonies. Certaines ont été enterrées sommairement dans les abords des sites industriels, par exemple dans les forêts. D'autres ont été placées dans des tombes collectives à la marge de cimetières municipaux, d'autres encore stockées dans des ossuaires ou de simples hangars près des usines (Underwood, 2006) Un grand nombre enfin ont abouti dans des temples bouddhistes : déposées peu de temps après la mort où amenées là dans les années, voire les décennies suivantes.

Les moines bouddhistes ont très rapidement joué un rôle important dans l'histoire des morts de la colonisation, tout comme ils jouent plus largement un rôle fondamental dans le soin des morts problématiques et des dépouilles isolées (Rowe, 2011). Leur prise en charge des morts perdus des mobilisations forcées s'est donc généralement faite selon des procédures ou des logiques qui existaient déjà pour d'autres types de morts. Quand on se penche sur les conditions de prise en charge des morts de la mobilisation coloniale, on s'aperçoit qu'elle n'est pas totalement exceptionnelle. Certes leur statut et leur histoire comportent d'importantes spécificités mais, du point de vue des premiers moines bouddhistes à se préoccuper de leur sort, ils entraient dans des catégories plus générales qu'ils étaient déjà habitués à gérer : morts « sans relations (c'est-à-dire isolés) » (*muyōn'go* 無縁故) et autres morts problématiques ne pouvant pas accéder au statut d'ancêtre. Dans un temple de Sapporo, par exemple, les cendres des travailleurs mobilisés ont été déposées avec celles des femmes mortes en couches et des nouveau-nés (Kim et Oh, 2017, 32-33).

Les manières de parler de ces morts, les rites qui sont organisés pour eux mettent en relief l'anormalité et la détresse de leur situation. Leur sort est en effet contraire, en tous points, au destin souhaitable en Corée comme au Japon. Morts violemment et souvent jeunes, loin de chez eux, ils n'ont généralement pas reçu de funérailles complètes et, pour la plupart, ne bénéficient pas d'une sépulture. Leurs dépouilles ont été déplacées, parfois sans ménagement, elles sont souvent devenues anonymes et, pour beaucoup, abandonnées, éventuellement dans des conditions considérées comme particulièrement néfastes, au fond de

l'eau en cas de mort par naufrage par exemple. A cette errance des corps s'ajoute globalement un défaut d'ancestralisation : sans descendants pour leur apporter respect et offrandes, sans rites compensatoires pour pallier le manque de descendants, ces morts ne peuvent accéder au statut d'ancêtre. Pour tous ceux qui se préoccupent de leur sort, il est très clair que leur état est celui de la malemort. L'histoire cependant ne s'arrête pas et, face au diagnostic partagé d'une condition de malemort, différents acteurs vont envisager différentes prises en charge et différentes solutions pour apaiser ces morts.

III. Le rêve d'une terre natale et l'incertitude du retour, pour les morts comme pour les vivants

Le temple sur lequel se concentre ce chapitre a eu une approche originale qui le différencie des autres temples du Japon. D'emblée, la dimension nationale des morts coréens et la spécificité de la situation coloniale puis de la Guerre froide ont été centrales : le destin de ces morts et de ce temple s'est trouvé étroitement lié à celui des communautés coréennes du Japon et la question des rêves de retour est devenue lancinante.

Un substitut de terre natale pour les Coréens du Japon – le cas de Kukp'yōngsa⁸

Parmi les nombreux temples bouddhistes au Japon qui ont accueilli des morts coréens de la colonisation, le temple Kukp'yōng a un statut à part. Situé dans la banlieue de Tokyo, il est installé dans les bâtiments d'un précédent monastère japonais de l'époque Meiji mais, dans les années 1960, ce sont des moines coréens qui l'ont fondé dans son identité actuelle et l'ont géré jusqu'à aujourd'hui. Sa particularité réside dans le fait qu'il a été créé spécifiquement pour les morts coréens en suspens : ceux qui ne pouvaient pas rentrer au pays et avaient besoin d'un abri provisoire. D'après les récits proposés par le moine Yoon Byeok-am, qui dirige actuellement le temple, son fondateur, le moine Ryu Jong-muk, a été préoccupé dès la fin de la colonisation par le sort des Coréens décédés dont les dépouilles n'étaient prises en charge par personne. Il s'est alors mis en recherche des corps de Coréens dispersés

⁸ Kukp'yōngsa signifie « temple Kukp'yōng ». Pour éviter la redondance j'emploie ici le nom Kukp'yōngsa ou l'expression « temple Kukp'yōng ».

sur l'ensemble du territoire japonais, depuis l'île d'Hokkaido jusqu'à celle d'Okinawa. Certaines dépouilles étaient abandonnées, d'autres conservées dans des entreprises ou des temples.

Quand il a créé son temple en 1965, Ryu Jong-muk souhaitait en premier lieu offrir un abri adapté aux morts dont il retrouvait la trace et un grand columbarium y a été immédiatement installé. Les temples bouddhistes au Japon se sont spécialisés dans les rites funéraires, mais le cas de Kukp'yōngsa sort de l'ordinaire au point que son responsable actuel souligne comme une caractéristique que le lieu est plus destiné aux morts qu'aux vivants : « Kukp'yōngsa devrait être appelé une tombe plutôt qu'un temple. Sa principale activité est en effet la gestion du columbarium. »⁹ Plutôt que des registres répertoriant les fidèles, le temple tient surtout ici un registre de ses morts avec, quand ceux-ci sont identifiés, les coordonnées des vivants avec qui ils sont en relation. Le « public » des morts du temple s'est élargi avec le temps. Aux morts « sans relations » se sont ajoutés d'autres morts, issus de la diaspora coréenne au Japon et à la recherche d'un *kohyang*, d'une terre natale, de substitution. Dans les années 2010, le columbarium de Kukp'yōngsa abritait environ 1500 morts, parmi lesquels environ 300 étaient liés à l'époque coloniale et dits « sans propriétaires », c'est-à-dire sans familles ni proches.

À ces morts coréens sur le sol japonais, le temple offre un ersatz de terre natale. Le jardin, par exemple, privilégie les plantes emblématiques de la péninsule et tout est fait pour que les morts coréens puissent s'y sentir chez eux.

Dans notre jardin, nous n'avons planté que des légumes que nous avons apportés de notre terre, comme la citrouille de Corée et le sésame de Corée. Autant que possible, nous ne parlons que coréen. Pourquoi cela ? J'espère que les personnes dont nous prenons soin se sentent comme dans leur village natal (*kohyang*). Quand ils ont vécu, c'était avec tellement de peine... même si c'est après leur mort, ne devraient-ils pas pouvoir se sentir à l'aise¹⁰ ?

⁹ Lee Kye-hwan, « “Ilbonesō Nambugūi P'yōnghwawa T'ongirūl Kiwōnhanūn Chōl” (Le temple bouddhique au Japon qui prie pour la paix entre le Sud et le Nord et pour la réunification) », *Tongilnews (Nouvelles de la réunification)*, 18 avril 2009.

¹⁰ Chōng Yang-hwan, « “Ilchingyong yuhae kwihyang... t'ongil chogugiōssūmyōn tō choassūryōnman” (“Retour des dépouilles des mobilisés au Japon... J'aurais préféré que le pays soit réuni”) », *Donga Ilbo*, 21 août 2017.

Ce temple est soigneusement pensé pour jouer le rôle de « village natal » (*kohyang*) pour les morts en attendant que ceux-ci puissent rejoindre leur terre ancestrale.

Kohyang, le rêve du village natal perdu... pour les vivants et les morts

La notion de « village natal » (*kohyang* 故郷) est ici particulièrement importante. Le *kohyang* peut faire référence en Corée au village natal d'une personne, mais souvent aussi au village de sa famille. La notion de « village natal » fait généralement référence à la localité d'origine de la famille. Si la notion est importante ou l'a été pour l'identité des vivants, elle devient cruciale pour les morts. Être enterré dans son village natal constitue en effet une part capitale du désir d'être enterré dans un site auspiceux pour une tombe. Du point de vue des personnes qui s'appêtent à mourir comme pour leurs proches et les spécialistes rituels, il était traditionnellement crucial, pour qu'un mort demeure en paix, qu'il puisse être inhumé dans son lieu d'origine. Pour les morts des années 1940, voire encore pour une large partie des morts actuels, le destin le plus enviable est d'être enterré dans son village natal ou le village de sa famille, dans une tombe relativement isolée à flanc de montagne, dans une disposition estimée favorable d'un point de vue géomantique, et recevoir ensuite régulièrement des offrandes ancestrales apportées par un fils aîné. Même dans le cadre d'une vie paisible, ces conditions sont difficiles à remplir et même les familles qui se réclamaient de hauts lignages (*yangban* 兩班) et donc scrupuleusement respectueuses des rites confucéens n'ont jamais pu enterrer systématiquement leurs morts selon toutes les règles idéales (Park, 2017, 20-21). Cependant, cet idéal est resté fort et, jusque dans les années 1980, les pratiques funéraires prenaient le plus souvent place dans la maison familiale – au « village natal, *kohyang* » – avec un enterrement dans une tombe à proximité (hors d'un cimetière public) (Park, 2010).

Pour des morts coloniaux déplacés, confrontés ensuite au contexte d'une guerre à la fois internationale et civile, ces normes ont été évidemment impossibles à réunir. Ce besoin inassouvi des morts pour leur *kohyang* est devenue une préoccupation aigüe pour les moines de Kukp'yōngsa qui les ont pris en charge. Aux préoccupations bouddhistes d'un envoi des morts vers « un bon lieu », un « Paradis de la Terre pure » favorisant une évolution positive de leur karma, s'est mêlée l'inquiétude, plus propre elle à la diaspora coréenne, de retrouver ou rêver un « village natal » devenu inaccessible.

En effet, au sein des communautés coréennes du Japon, la notion de village natal – perdu ou même impossible à définir – a pris une acuité renouvelée. Significativement, le

chapitre qui ouvre *Pachinko*, un célèbre roman-fresque consacré à la vie de Coréens du Japon, s'intitule, en coréen dans le texte anglais, « *kohyang* », *hometown* (Lee, 2017). Pour les Coréens du Japon tout particulièrement, le « village natal » a disparu et en est venu à représenter une époque et un lieu définitivement emportés. Par ailleurs, ce n'est pas seulement un lieu d'ancrage affectif, familial et identitaire qui a disparu : la perte du *kohyang* a aussi signifié pour beaucoup la perte de toute nationalité et des droits qui pourraient y être rattachés.

La précarité des Coréens du Japon et la disparition de leur *kohyang* tient à la combinaison de la situation coloniale et de la Guerre froide. La division de la péninsule coréenne dès 1945, la création de deux États de part et d'autre du 38^e parallèle en 1948, puis la Guerre de Corée (1950-1953) fragilisent encore plus profondément la diaspora coréenne par des divisions qui vont devenir de plus en plus radicales. Tirillés et divisés par la guerre fratricide qui prend place sur la péninsule, les Coréens du Japon se voient obligés de prendre parti pour un camp ou l'autre. De plus, dans les années qui suivent la fin de la guerre mondiale, le statut des Coréens du Japon est fragilisé par plusieurs décisions politiques. En 1947, les résidents non japonais du Japon perdent le statut de « résidents » et sont désormais enregistrés comme « étrangers », exclusion renforcée par le Traité de San Francisco en 1952 qui dégage le Japon de toute obligation vis-à-vis de ses anciennes colonies. Le Japon n'ayant alors de relations diplomatiques avec aucun des deux États coréens, les personnes dont l'origine est estimée être « la Corée » deviennent alors apatrides et dans une grande précarité en termes de droits (Ryang, 2009).

En 1965, la reconnaissance mutuelle entre le Japon et la République de Corée (au Sud) brouille et complexifie encore plus la situation des Coréens du Japon, creusant encore les divisions. Ceux qui optent pour la nationalité sud-coréenne peuvent alors obtenir un droit de résident permanent au Japon et bénéficier de la protection et des droits offerts par une nationalité (même si, comme Sonia Ryang le souligne, cette nationalité n'est pas complète et ne permet par exemple pas de voter en Corée du Sud). Ceux qui, en revanche, n'optent pas pour une affiliation officielle avec la Corée du Sud ou pour un processus de naturalisation japonaise demeurent, jusqu'à aujourd'hui, sans rattachement officiel à un État et donc avec des droits très limités¹¹. Au fil des décennies, les Coréens du Japon qui ont maintenu le plus

¹¹ Bien que ces Coréens du Japon non affiliés avec le Sud soient, au Japon, fréquemment accusés de proximité avec la Corée du Nord et régulièrement décrits comme des « Nord-coréens » au Japon, ils n'ont pas de citoyenneté nord-coréenne. Cette situation concerne actuellement environ 5000 personnes au Japon.

fortement leur attachement à la Corée et, surtout, leur pratique de la langue coréenne, sont ceux qui étaient engagés contre la division et marquaient une proximité avec le Nord. Les discriminations subies et leur mise à l'écart au Japon ont contribué à renforcer l'importance de leurs structures associatives et communautaires. C'est dans ce milieu que s'inscrit le temple Kukp'yōng, à proximité immédiate d'une école coréenne « Chosŏn ».

Des morts incompatibles avec la division : de l'anachronisme au rêve d'avenir

Au sein d'un milieu où la question du retour a été centrale avant de s'effiloche face à un pays natal devenu incertain voire chimérique, la résidence des morts au Japon a également été pensée comme provisoire. Aussi adapté que possible que soit l'abri proposé aux morts par Kukp'yōngsa, il est conçu comme ne pouvant qu'être provisoire. Quand le moine à sa tête évoque les lieux, il commence généralement par surprendre son auditoire en annonçant que ce temple est voué à disparaître... une fois la Corée réunifiée. Cette dimension provisoire a été présente dès la fondation du temple en 1965 : sa finalité initiale était de servir d'abri temporaire pour les morts coréens du Japon en attendant un retour en Corée. Avec l'approfondissement de la division et le passage du temps, les contours de l'endroit où effectuer un retour se sont de plus en plus estompés. Après des tentatives, portées par des motivations complexes, de « retour » vers la Corée du Nord entre 1959 et 1984 (Morris-Suzuki, 2009), cette direction n'est plus envisagée. La condition du retour, pour celles et ceux de moins en moins nombreux qui continuent d'en garder l'idée¹², s'est arrimée sur l'espoir d'une réunification. Le projet du temple Kukp'yōng s'appuie sur cette perspective qui, on va le voir, est de plus en plus difficile à tenir.

Dans le contexte coréen – sur la péninsule comme au Japon – l'entremêlement de la guerre civile et de la Guerre froide ont polarisé communautés et individus à un niveau tel qu'il est devenu quasiment impossible de se placer en dehors de l'antagonisme entre Nord et Sud. Le moine à la tête du temple, comme son père et son maître monastique, n'a pas entrepris les démarches pour une nationalité sud-coréenne ou japonaise. Se revendiquant « de Chosŏn » – terme ambigu désignant l'ancien royaume de Corée pré-divisée mais associé dans l'usage courant à une proximité avec la Corée du Nord (auto-désignée Chosŏn) – il a été régulièrement accusé d'entretenir des sympathies avec cet État. Il s'en défend auprès du

¹² Au sein de ces communautés coréennes du Japon, l'espoir de la réunification et l'attente du pays perdu a fortement perdu de sa prégnance parmi les personnes de la troisième génération.

public sud-coréen et revendique Chosŏn comme une patrie et non un État. Le Chosŏn original n'existe plus et son nom même peut vite devenir piégé s'il est revendiqué de façon contemporaine. Pour les morts de la colonisation cependant, être « de Chosŏn » est un état de fait beaucoup plus difficile à contester. Ils sont généralement nés sur un territoire qui, jusqu'en 1897, relevait du royaume de Chosŏn établi à la fin du quatorzième siècle sur l'ensemble de la péninsule coréenne. Selon leur année de naissance, ils ont vu le jour dans le bref Empire de Corée (Taehan Cheguk 大韓帝國) qui lui a succédé en 1897 ou, à partir de 1910, dans la colonie désignée par le Japon sous le nom du précédent royaume, *Chōsen*. Leur assignation à un côté ou un autre de la frontière, alors que celle-ci a été établie et actée entre 1945 et 1948, ne peut généralement être que posthume. Cela a pu être fait pour celles et ceux qui ont été identifiés et associés à des familles qui ont pu réclamer leurs dépouilles, mais un grand nombre restent non identifiables ou dans un état d'incertitude qui rend impossible leur attribution à l'un des États actuels.

Les tentatives pour surmonter cette incertitude existent et plusieurs projets ont visé à affilier ces morts d'un côté ou de l'autre. Ceux qui restent au cœur de Kukp'yōngsa, cependant, sont ceux dont les appartenances n'ont pas pu être tranchées et pour qui le retour reste donc en suspens. Une large part des dépouilles de travailleurs forcés conservées au Japon sont anonymes ou associées à des noms d'emprunt ou des noms japonais, sans que le nom coréen de la personne puisse souvent être retrouvé. La fréquence de morts violentes (accidents, bombardements) ayant entraîné la disparition des cadavres, les conditions sommaires de traitement des corps par les entreprises et institutions japonaises, les pérégrinations des dépouilles qui ont parfois été plusieurs fois transférées d'un lieu de stockage à un autre et, enfin, l'occultation ou la disparition des registres et listes diverses répertoriant les mobilisés et les morts (Lee, 2008) ont contribué à brouiller les possibilités d'identification. De plus, la majorité des corps ont été incinérés et il est fréquent que les cendres aient connu plusieurs transferts – de contenants en contenants – voire aient été stockées, au moins temporairement, de manière mélangée. Cette histoire conduit à ce que de nombreuses dépouilles aujourd'hui soient dites « sans propriétaires » c'est-à-dire sans famille ou proches connus et sans indice permettant de les relier à un côté ou un autre de la frontière inter-coréenne. Une partie des dépouilles dont le temple Kukp'yōng a la charge ont connu de nombreux déplacements avant de trouver une place dans ce columbarium et sont dans cette situation d'incertitude qui les rend incompatibles avec la division. Ainsi que le moine le

souligne dans un entretien avec un journal favorable à la réunification, seule la résolution de la division permettrait de trouver un lieu qui correspondrait à l'état pré-division de ces morts.

Alors qu'est-il arrivé aux dépouilles « sans propriétaires » d'avant que le columbarium soit construit ?

- C'est ça le problème. Le columbarium a été construit en même temps que le temple Kukp'yōng en 1965. Le problème, ce sont les dépouilles d'avant. On ne connaît pas leur nom, ou s'il y en a un, on ne peut pas savoir pas s'il s'agit d'un vrai nom ou d'un pseudonyme [ou d'un alias/nom japonais ?]. De plus, les recherches sont difficiles. L'unique moyen pour une solution ne peut être que la réunification. On a besoin d'un cimetière collectif une fois la réunification faite.¹³

Dans le cas des dépouilles anonymes, la répartition d'un côté ou de l'autre de la frontière est rendue particulièrement impossible. Pour une partie d'entre eux, ces morts résistent donc à la division : incontestablement d'un « Chosŏn » qui peut encore échapper aux divisions de la Guerre froide, ils incarnent avec obstination l'état anachronique de la Corée non divisée. Les morts de la mobilisation coloniale, en restant problématiques dans le présent par leur rapatriement impossible, maintiennent dans l'époque actuelle la présence d'un temps qui serait sinon révolu. En prenant soin d'eux, le moine à la tête de Kukp'yōngsa remplit son devoir vis-à-vis des morts et, également, protège et prend soin de ce qui continue d'exister d'une Corée non divisée.

Incompatibles avec la division, ces morts ne peuvent, aux yeux de nombreux acteurs, qu'aspirer à la réunification. C'est ainsi, nous décrit Kim Jin-hwan dans le récit présenté initialement, que Chōng-cha, « le jeune esprit, était venu [le] chercher pour demander que soit réalisée la « patrie unifiée ». » La mission du temple, telle que définie par ses moines, est ainsi non seulement d'abriter temporairement les morts, mais également d'œuvrer pour que les conditions de leur apaisement puissent être réunies. Le nom qui lui a été donné par son fondateur illustre directement cet aspect : les caractères chinois qui forment le nom Kukp'yōngsa 國平寺 signifient littéralement « le temple de la paix du pays ». Un long article d'entretien avec le moine, publié dans un journal consacré à la réunification, le développe explicitement : « Kukp'yōngsa est un temple qui prie pour la paix du pays ou, plus précisément, c'est un temple qui prie pour la paix entre le Nord et le Sud et pour la

¹³ Lee Kye-hwan, « Ilbonesŏ Nambugŭi... », art. cit.

réunification ». ¹⁴ Le moine lui-même exprime fréquemment dans ses divers entretiens ou prises de parole publiques son espoir d'une réunification pacifique de la péninsule.

Présence d'un anachronisme et témoins de la terre natale disparue, les morts de la colonisation ne sont pas pour autant traités comme des reliques qui auraient trouvé une châtiment définitive au sein du temple. Leur périple n'est pas terminé, leur apaisement n'est pas fait et ils continuent d'appeler un soin et une attention particulière. Le moine continue d'être en attente d'une solution à leur égard et, par ailleurs, il s'est également engagé auprès de son maître défunt à rapatrier ces morts vers la Corée réunifiée. Ces morts continuent d'engager l'avenir et ceci se manifeste clairement dans la position continuellement transitoire qu'ils occupent dans ce temple au Japon. Malgré tous ses efforts pour apaiser les morts, après avoir lui-même qualifié son temple de cimetière et espéré qu'il puisse jouer le rôle de « village natal » pour les morts, le moine souligne que leur apaisement ne peut être totalement obtenu, tout comme la précarité des Coréens du Japon ne peut être totalement résolue. Plus qu'un vrai cimetière, le temple n'est finalement qu'un « espace de stockage provisoire » souligne-t-il.

Dans le cas des Coréens, ici [au Japon] ce n'est pas le village natal. En particulier, les premières générations n'ont pas établi de tombes et ont dit que même si c'est après leur mort, ils voulaient retourner dans leur village natal. Alors on a mis leurs dépouilles dans des urnes de manière temporaire, afin qu'on puisse à tout moment les emmener et y aller. Bien qu'on puisse dire que le columbarium de Kukp'yōngsa est un tombeau, ce n'est pas un tombeau mais un espace de stockage provisoire. ¹⁵

Cet état de suspens et d'anachronisme des morts, associé à leur présence encombrante dans le présent, les dote d'une force importante. Dans une position d'altérité avec l'époque contemporaine, ils sont particulièrement puissants pour ouvrir des futurs différents. Leur signification dépasse d'ailleurs le groupe des Coréens du Japon proche de Kukp'yōngsa : leur position provisoire au Japon, mais sans pays où pouvoir être rapatriés, les devoirs qu'ils suscitent chez les vivants, tout cela les rend potentiellement actifs pour encore d'autres causes.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Ibid.*

IV. Des rites insuffisants pour apaiser et des morts qui appellent des actions politiques

Face à la souffrance des âmes des travailleurs coloniaux, les entreprises d'apaisement et de consolation rituelles occupent une place importante mais ne suffisent pas à atteindre une pleine résolution du problème. Ainsi que l'écrit Lee Soo-ho, une des causes du ressentiment qui continue de ronger ces morts dépasse les conditions de leur malemort ou le manque d'une sépulture satisfaisante. C'est la partition même du pays et son blocage politique qui interdisent à ces âmes de retrouver leur « pays natal » celui-ci ayant disparu avec la division.

Ce sont des âmes [profondément] incrustées du ressentiment né du désir insatisfait que les deux gouvernements se mettent à parvenir à une résolution politique et qu'il [soit répondu] au devoir de bien les accompagner avec soin vers leur terre natale. Encore maintenant sans endroit où retourner, même si la guerre est terminée et que 70 années se sont écoulées depuis que la souveraineté nationale a été recouvrée, elles errent en fantômes rancuniers/amers (*ōgurhan wōnhon*) dans les enfers d'un pays qui a été emporté (*kkūllyōgan naraūi kuch'ōnūl hemaē*).¹⁶

Cette description est typique des malemorts qui exigent, pour être apaisés, que justice leur soit rendue. Ces morts cependant s'éloignent aussi de cette catégorie. Il n'est pas rare que les besoins de malemorts ne puissent être satisfaits dans les conditions du présent mais il existe en Corée une profusion de rites qui permettent justement d'atteindre cet apaisement grâce à des solutions de remplacement sociales ou rituelles : les adoptions de morts sans descendants par des vivants qui peuvent effectuer des rites ancestraux pour eux, ou les mariages posthumes pour des morts jeunes et célibataires (Janelli and Yim Janelli, 1982, 161) montrent qu'il peut exister des solutions pour calmer le ressentiment de morts amers et, une fois apaisés, les éloigner du monde des vivants. Dans le cas des victimes de la mobilisation coloniale, la situation est différente car les rites effectués depuis des décennies pour ces morts ou l'installation d'un espace de *kohyang* coréen au cœur du temple bouddhiste n'ont pas suffi à éteindre leur vindicte et leur souffrance aux yeux de ceux qui s'en occupent.

En refusant d'être apaisé par des rites et en exigeant une action politique, ces morts prennent une autre place parmi les vivants que celle de simples malemorts. La façon dont des fantômes peuvent se transformer pour occuper une place positive au sein d'une communauté a été précisément mise en lumière par Kwon Heonik (Kwon, 2008). D'une manière différente

¹⁶ Lee Soo-ho, « Ilche kangjejingyong nodongja Park Mu Dōk-ssiūi kyōngu (Cas de Park Mu Dōk, travailleur mobilisé de force par l'Empire japonais) », *Maeil nodong nyusū* (*Labor Today*), 10 mars 2018.

toutefois, les malemorts ne deviennent pas ici des entités protectrices : leur apport à la communauté ne passe pas par une protection spirituelle mais par une résonance entre leurs griefs et revendications, et ceux des vivants. Comme le remarque Kim Seong Nae au sujet de cérémonies chamaniques contemporaines initiées par des féministes sud-coréennes pour les âmes malheureuses des femmes dites « de réconfort »¹⁷, une solidarité peut s'établir entre vivantes et mortes partageant un même ressentiment face aux violences et injustices subies (Kim, 2021). Ici, en exprimant un besoin qui, au-delà des apaisements rituels, demande une transformation politique du monde, les morts du travail forcé rejoignent les préoccupations des vivants et deviennent leurs alliés dans un combat.

En exigeant pour leur justice une action géopolitique comme la réunification, ces morts ont aussi trouvé leur place au-delà d'un cercle de Coréens du Japon et rencontré des acteurs sud-coréens, issus d'un autre contexte et mobilisés dans un combat différent. Les morts se retrouvent à participer à un combat nouveau, qui s'est formé après eux et qui, même s'il a perdu de sa vigueur, continue de mobiliser : celui des Sud-coréens pour la réunification pacifique.

Nouvelles actions/ comment apaiser les morts en l'absence de réunification ?

Gimpo est le deuxième plus grand aéroport de Corée du Sud et celui qu'il faut le plus souvent emprunter pour se rendre au Japon. Le 14 août 2018, au lieu de la foule d'individus s'affairant dans le hall des arrivées, c'est une file solennelle d'hommes et de femmes vêtus de blanc ou de noir qui passe le sas automatique, sous le regard curieux des voyageurs et des employés de l'aéroport. Le moine Yoon Byeok-am, responsable du temple Kukp'yōng au Japon, ouvre la marche. Il porte une tenue cérémonielle propre aux moines d'obédience japonaise et est accompagné par un autre moine, revêtu, lui, du vêtement des religieux coréens. La plupart des personnes qui les entourent sont en costumes sombres ou en *hanbok* blancs. Le formalisme des tenues et la palette des couleurs évoquent un groupe participant à des funérailles. Ce qui frappe plus encore l'attention sont les urnes cinéraires, enveloppées à l'identique dans un tissu damassé blanc, qu'ils portent avec soin à la hauteur de leur ventre ou de leur poitrine, aidés par un bandeau blanc qui passe derrière leur cou. Tous et toutes portent

¹⁷ Cette expression fait référence à l'exploitation sexuelle des femmes (particulièrement celle issues des pays colonisés) par l'armée japonaise pendant la période coloniale.

des gants blancs et avancent avec mesure. La grande banderole qui les accompagne l'annonce : « 35 victimes de la mobilisation forcée rentrent aux pays ».

La réunification n'a pourtant pas eu lieu et c'est seulement la moitié de leur pays que peuvent retrouver les âmes fatiguées des travailleurs forcés. Le temple avait déjà organisé un premier rapatriement l'année précédente, et le moine Yoon Byeok-am lui-même exprimait alors ses sentiments partagés face à un retour dont l'attente a été si longue, portée déjà par son maître monastique. Coréen du Japon, dit « de troisième génération » mais sans nationalité sud-coréenne ni japonaise, c'est la première fois qu'il se rendait à Séoul. Lors d'un entretien avec le quotidien Donga, à l'occasion de cet événement, il ne cachait pas les sentiments ambivalents qui accompagnaient ce rapatriement encore imparfait.

C'est un soulagement qu'ils soient de retour au village natal, même si c'est à l'état de dépouilles mortuaires. Grâce à cela, c'est la première fois que je mets les pieds sur le sol de Séoul. Hélas, si seulement la patrie avait été réunifiée...

Au journaliste qui lui faisait remarquer qu'il avait l'air amer et préoccupé et lui demandait si les nombreuses activités liées à ce rapatriement n'étaient pas trop fatigantes, le moine tentait d'expliquer la tristesse qu'il ressentait.

Mon souhait de toujours se réalise et je ne peux pas être fatigué ! Simplement... Mon « grand-père moine » [maître de son maître], feu, le moine Ryu Jong-mook, a fondé en 1965 à Tokyo le temple Kukp'yōng avec le sens que ce temple prie pour « la réunification pacifique de la patrie ». Il s'était fait la promesse que quand il renverrait les dépouilles des victimes, ce serait absolument en se rendant avec elles dans notre pays réunifié. Ce n'est pas souhaitable de ne faire seulement qu'attendre et j'ai décidé cette fois de restituer les dépouilles, mais... j'ai des regrets de ne pas avoir pu tenir cette promesse.¹⁸

Le moine Yoon Byeok-am, a longtemps cherché à poursuivre le projet du fondateur du temple Kukp'yōng, mais confronté à l'évidence de plus en plus forte qu'il pourrait ne pas connaître la réunification de son vivant, témoin aussi des divers projets de rapatriement de dépouilles qui ont pris place entre le Japon et la Corée du Sud depuis la fin des années 1990, il a décidé de

¹⁸ Chōng Yang-hwan, « “Ilchingyong yuhae kwihyang... t'ongil chogugiōssūmyōn tō choassūryōnman” (“Retour des dépouilles des mobilisés au Japon... J'aurais préféré que le pays soit réunifié”) », *Donga Ilbo*, 21 août 2017.

trouver une solution qui lui permettrait d’agir plus rapidement. L’événement, en 2000, de la « Déclaration intercoréenne du 15 juin » lui a alors offert une possibilité de tenir sa promesse malgré l’horizon flou de la réunification. Après que les dirigeants de chaque Corée – Kim Dae-jung pour le Sud et Kim Jong-il pour le Nord – se soient rencontrés officiellement pour la première fois le 13 juin, cette déclaration conjointe avait marqué une étape cruciale dans la coopération entre les deux États, ouvrant notamment la voie à ce que des familles séparées par la division puissent se rencontrer, et proposant quelques perspectives afin d’aborder l’enjeu de la réunification. Yoon Byeok-am s’en expliquait notamment une petite dizaine d’année plus tard, en racontant comment il s’était résolu à qualifier de « réunification » cette résolution et à la mettre en œuvre, de manière anticipée, au sein de son temple, hétérotopie de la paix espérée.

Le premier moine responsable de ce temple (...) a dit que quand la réunification serait là Kukp’yōngsa devrait disparaître. Mais moi, je considère que la réunification a eu lieu à travers la déclaration conjointe du 15 juin 2000. C’est pourquoi maintenant j’ai décidé que le rôle du temple Kukp’yōng allait être d’être un lieu où Nord et Sud, Japon et Corée, devraient vivre ensemble.¹⁹

Dans ce contexte d’horizon encore lointain, une solution alternative a été élaborée : essayer d’enterrer les morts de la Corée non divisée sur la « DMZ », cette zone dite « démilitarisée », frontière hautement sensible entre les deux Corées et qui a suscité plusieurs projets utopiques, dont un dont « Parc pour la paix » qui n’a pas pu voir le jour (Gelézeau, 2013, 23-34). Cette idée a connu plusieurs péripéties, suite d’espoirs et de déceptions. Les urnes cinéraires ont été sorties du columbarium et soigneusement préparées pour leur rapatriement, mais elles sont finalement restées longtemps dans une salle du temple, là où le chercheur Kim Jin-hwan les a rencontrées avec émotion à la fin de 2016. Le 4 juillet 2016 pourtant, à l’occasion du 44e anniversaire du Communiqué conjoint Nord-Sud de 1972, le temple Kukp’yōng avait signé un accord public avec des organisations engagées pour la réunification de la Corée ou pour le rapatriement des dépouilles afin de donner corps au

¹⁹ Lee Kye-hwan, « “Ilbonesō Nambuḡi P’yōnghwawa T’ongirŭl Kiwōnhanŭn Chōl” (Le temple bouddhique au Japon qui prie pour la paix entre le Sud et le Nord et pour la réunification) », *Tongilnews (Nouvelles de la réunification)*, 18 avril 2009.

projet²⁰ : « afin de joindre leurs efforts pour exhumer et restituer vers leur patrie les dépouilles de plus d'une centaine de personnes de Chosŏn en train de devenir des esprits de morts solitaires (*kohon*). (...) et accompagner avec respect les dépouilles des défunts jusqu'à la DMZ, lieu de la division entre le Nord et le Sud. »²¹ Malgré ces efforts, ce projet avait finalement dû être en partie abandonné. C'est encore une solution d'adaptation aux circonstances qui a alors été élaborée, avec finalement un basculement vers le côté sud de la péninsule : installer les dépouilles dans un cimetière sud-coréen, au plus près de la frontière avec le Nord.

Lorsqu'en 2017 et en 2018, le temple participe au rapatriement à chaque fois d'une trentaine d'urnes cinéraires, c'est en vue de leur offrir un abri cette fois « en Corée », mais malgré tout encore provisoire. La date n'a pas été choisie au hasard et se situe au moment de l'anniversaire de la Libération de la Corée du joug colonial japonais. L'arrivée solennelle à l'aéroport de Gimpo est mise en scène de manière importante, mais n'est qu'une étape dans le parcours de retour proposé aux morts. Pendant deux jours, les dépouilles vont être accompagnées sur différents lieux emblématiques de la lutte contre la colonisation ou symboles de la division à surmonter entre les deux Corées. Au fil des cérémonies et des commémorations, ce pèlerinage va finalement déboucher sur un enterrement – encore et toujours provisoire – dans le Cimetière municipal de Séoul, le plus près possible de la Corée du Nord.

Un devoir qui s'étend au-delà de la famille et des experts rituels

Avec la mise en œuvre d'entreprises collectives de rapatriement – comme avec celles d'exhumation qui les accompagnent dans certains cas – l'échelle de la communauté de personnes appelées à prendre soin des morts se transforme. Ce ne sont plus seulement les proches ou les spécialistes rituels tels que les moines ou les chamanes, ni même les Coréens du Japon associés au temple où ils résident qui doivent endosser le devoir de les apaiser, mais

²⁰ Les organisations en question étaient représentées par un même homme : Yoon Seung-gil, alors secrétaire général du « Conseil de l'unification et de la paix du peuple de Tan'gun » et du « Comité pour la restitution des dépouilles des victimes des mobilisations forcées de la colonisation japonaise ».

²¹ Kim Ch'i-gwan, « Kangjejing'yong hŭisaengja yuhae ponghwan, DMZ anjang ch'ujin (Rapatriement des dépouilles des victimes des mobilisations forcées et promotion d'un enterrement sur la DMZ) », *Tongilnews (Nouvelles de la réunification)*, 7 juill. 2016.

c'est l'ensemble de leurs compatriotes, voire parfois encore plus largement de leurs frères humains, qui portent désormais cette responsabilité.

Cet appel à la responsabilité de tous les Coréens, au-delà de la division, de s'acquitter d'un devoir à l'égard de ces ascendants méconnus revient dans la plupart des expressions publiques sur le sujet. Le 6 juillet 2016 à Kyoto, le secrétaire général de l'association Tan'gun²² appelait le public et, plus largement, les Coréens, à « accompagner avec respect la mort de ces personnes vers la patrie », qualifiant cette entreprise de devoir prioritaire pour le peuple coréen, au-delà des divisions nationales. Cette prise de parole s'inscrivait dans une petite série de conférences intitulées « Mise en pratique de la piété filiale » et organisées successivement à Osaka et Kyoto, suite à la signature d'un accord entre l'association et le temple Kukp'yōng pour organiser le rapatriement des dépouilles.²³ Cette manifestation était organisée par des acteurs engagés en faveur d'une réunification pacifique de la péninsule et le message principal mis en avant par ces manifestations était que cette réunification était non seulement une aspiration pour les vivants, mais aussi un devoir vis-à-vis des morts. L'accord qui venait d'être signé entre cette association et le temple soulignait explicitement cette dimension de devoir national et son contenu a été alors largement diffusé.

En vue de la restitution des dépouilles des victimes (...) mobilisées de force par l'impérialisme japonais dans des travaux pénibles et une guerre d'agression et qui, au milieu de la souffrance, ont connu une mort horrible, leurs descendants d'aujourd'hui ont décidé de remplir leur devoir de leur mieux, pour restituer sur la péninsule, leur patrie, les dépouilles des défunts éparpillés à divers endroits du Japon et abandonnés. Ceci afin de consoler les âmes de morts isolés et de les accompagner avec respect au cœur de leur patrie et de leurs familles endeuillées.²⁴

Cet élargissement de la responsabilité et cette volonté d'inscrire le destin de ces morts dans une histoire coréenne au-delà des diasporas s'illustrent également lors de la cérémonie funéraire qui a accompagné l'installation des dépouilles dans le cimetière municipal de Yongmiri, au nord de Séoul, en août 2018. Une classe d'enfants participe alors à l'événement et un des journalistes présents rapporte abondamment leurs témoignages à la fois émus et imprégnés des leçons d'histoire et d'éducation civique qu'ils ont reçues.

²² Tan'gun est un personnage mythologique, ancêtre de tous les Coréens. Plusieurs nouvelles religions s'en sont réclamées depuis la fin du dix-neuvième siècle, en particulier dans le contexte colonial.

²³ Kim Ch'i-gwan, « Kangjejing'yong hūsaengja yuhae ponghwan... », art. cit.

²⁴ *Ibid.*

J'étais exténué à cause de la chaleur caniculaire mais j'ai surmonté ça en pensant à ces personnes [pour qui était organisée la cérémonie funéraire] et en pensant que comparé aux 70 ans [d'attente avant le rapatriement] ce n'était vraiment rien du tout. Quand j'ai reçu une dépouille [dans une urne], son poids s'est transmis comme un poids dans mon cœur. Je me suis engagé de tout cœur avec le souhait que ces morts puissent revenir vers leur patrie et se reposer paisiblement. »²⁵

Ces morts longtemps isolés deviennent [et doivent devenir] les proches de tous leurs compatriotes.

Plus encore, avec la constitution d'un espace dédié au sein du cimetière, le statut des morts s'est transformé. Ni morts reliés à une famille, ni malemorts qu'il faudrait apaiser tout en les éloignant, ils deviennent une communauté d'alliés associés aux vivants. L'importance des transformations induite par l'instauration de cimetières publics servant aussi de lieux de commémorations officielles a été clairement soulignée par Chi Young-Im au sujet des morts de la guerre. Il a notamment montré comment l'établissement de cimetières nationaux dans la jeune République de Corée dès la fin des années 1940 et, plus encore à partir des années 1960, a visé non plus à se prémunir du danger représenté par les malemorts de la guerre, mais à les rassembler afin que familles et État puissent les honorer en tant que « âmes de héros morts au champ d'honneur (*yöngnyöng*) » (Chi, 2004, 476, 482). Là, le lieu du cimetière joue un rôle politique différent au sens où il ne s'agit pas d'un cimetière national mais municipal et où les acteurs engagés dans ce rapatriement prenaient soin de ne pas absorber les morts dans l'histoire sud-coréenne même si un tropisme sud-coréen était présent. La politisation des morts se fait ici dans le sens du combat pour la réunification plus que vers un enjeu strictement national. La dimension « non divisée » de ces morts est particulièrement importante pour les personnes engagées auprès d'eux et elles cherchent à la préserver. La communauté qui se renforce à travers la constitution d'un espace dédié au cimetière et ces cérémonies cherche précisément à dépasser la division nationale entre les deux États coréens et s'appuie sur la dimension déterritorialisée des morts de la colonisation. Cette recherche de dépassement de la division n'est cependant pas facile à maintenir et, avec l'implication

²⁵ Chöng Yu-ch'öl, « Kwangbokchöl ponghwan ilche kangjejingyong hisaengja yuhae samsibowi anch'i (Retours du Jour de la Libération, inhumation de 35 dépouilles de victimes de la mobilisation forcée de la colonisation japonaise) », *K-süp'irit (Korean Spirit)*, 18 août 2018.

croissante de l'État sud-coréen dans la question des rapatriements depuis quelques années, l'ancrage de ces projets se fait de plus en plus au Sud.

Le devoir de prendre soin des morts comme levier pour appeler à l'engagement

La dynamique d'appel à l'action des morts montre aussi comment leur statut s'est éloigné de celui de *malemorts*. Les émotions exprimées par les vivants qui racontent leur rencontre avec ces morts sont essentiellement l'empathie face aux souffrances endurées *ante* et *post mortem* par ces personnes et la honte née d'une prise de conscience « tardive » de cette situation injuste perdurant depuis des décennies. Les devoirs vis-à-vis de ces morts ne reposent pas tant sur la nécessité de les tenir à distance, qu'au contraire, sur un sentiment de proximité et de compassion à leur égard, nourri par la valorisation de la valeur morale du soin des morts.

Les appels à la mobilisation politique autour de ces morts s'appuient fortement sur ces sentiments et devoirs. En racontant comment ils se sont trouvés touchés et happés par le destin tragique des morts, les vivants qui en prennent soin soulignent que ce devoir devrait s'étendre plus largement. En particulier, l'expression du devoir est accompagnée de celle de la honte face à la longue injustice subie par ces morts, mettant en relief le temps qui a passé sans qu'une solution ne puisse être apportée. En assumant cette honte publiquement, les personnes engagées soulignent la force du sentiment de devoir qui a émergé en elles et, en ce sens, elle a une connotation positive.

C'est vraiment sidérant qu'il y ait déjà plus de 400 000 personnes, rien que parmi les victimes de la mobilisation forcée dont l'identité a été établie, parmi les âmes amères abandonnés sur la terre du Japon. Elles ont été sacrifiées une fois de leur vivant, puis sacrifiées à nouveau une fois mortes : là, bien que dépouilles elles ne peuvent retourner sur la terre de leurs ancêtres.

Non, en tant que compatriote je ne pouvais que me sentir honteux et coupable.

Dans le cœur de toutes les personnes présentes à ce retour des dépouilles, il y avait le sentiment et la pensée ardente que, même si les qualifie d'âmes, il fallait bien délier ne

serait-ce qu'un peu leur tristesse face à leur sort injuste et leur apporter [respectueusement] un repos apaisé.²⁶

Les vivants qui ont été touchés par les morts s'appuient sur la prise de conscience et les émotions suscitées par la rencontre pour les étendre potentiellement à d'autres acteurs, les sommant d'être touchés et engagés à leur tour ou sinon mettant en cause leur manque d'humanité. Cette expression d'une honte qui a enclenché un devoir humain met en relief, par contraste, le « manque de honte », le cynisme ou l'indifférence, d'autres acteurs, tout particulièrement, le gouvernement japonais.

L'accent positif fréquemment mis sur le sentiment de honte ressenti par certains vivants face à l'errance et au dénuement de ces morts compatriotes montre cependant que, au-delà des affects personnels, le devoir vis-à-vis des morts peut jouer le rôle d'une injonction morale forte. Kim Jin-hwan décrit ainsi l'aspiration du jeune esprit qui lui « demande de réaliser la patrie unifiée capable d'avoir honte face à la diaspora de Coréens [k'oriön] contraints de quitter la patrie pendant la colonisation japonaise. » À la honte ressentie par ceux qui souhaitent prendre soin d'eux, s'oppose alors « l'absence de honte », reprochée au gouvernement japonais comme signe infamant d'un grave défaut moral. Manquer de honte face à l'injustice que connaissent ces morts est ici mis en avant comme le signe d'un profond manque d'humanité et de morale, soulignés dans les manifestations mêlées aux cérémonies.

Le devoir vis-à-vis des morts, surtout quand il est explicité, constitue un levier puissant pour pousser à l'action. Ces manières d'en appeler à une honte positive et à un sentiment de devoir interviennent dans le cadre d'appels à l'action politique. La fin du texte de Kim Jin-hwan exprime, non sans des effets de lyrisme et d'emphase, cette force de levier que peuvent jouer les morts, qui se joignent aux militants vivants pour combattre l'injustice, dans une interaction où « les morts guideront les vivants et les vivants consoleront les morts » :

Les âmes des Coréens du Japon morts au Japon participeront aussi aux actions de vendredi prévues à Tokyo et Séoul. Les morts guideront les vivants et les vivants consoleront les morts. C'est une alliance qui transcende la vie et la mort et qui va faire

²⁶ Lee Soo-ho, « Ilche kangjejingyong nodongja Park Mu Dök-ssiüi kyöngu (Cas de Park Mu Dök, travailleur mobilisé de force par l'Empire japonais) », *Maeil nodong nyusŭ (Labor Today)*, 10 mars 2018.

passer un mauvais quart d'heure à la droite et au gouvernement japonais qui ne connaissent pas les remords et les excuses.²⁷

La consolation et le soin des morts passent ici par une réparation des injustices qu'ils ont subi et qu'ils continuent d'endurer et cette réparation nécessite un recours à l'action politique. De plus, loin d'être « envoyés vers un bon lieu », selon l'expression habituelle des cérémonies bouddhiques ou chamaniques, ces morts sont au contraire gardés proches par les vivants. De malemorts, les morts de la mobilisation coloniale sont devenus des alliés qu'on ne veut pas forcément éloigner et qui apportent eux aussi leur soutien aux vivants. Témoins du pays « non divisé », ils sont appelés à guider leurs descendants d'adoption vers un futur incertain mais placé avec espoir sous le sceau de la Corée unifiée.

Conclusion - des morts anachroniques pour ouvrir le futur

Le sort des morts de la mobilisation coloniale et du travail forcé met en lumière l'imbrication de la colonisation, de la seconde guerre mondiale, de la Guerre de Corée et de la guerre dite froide, ainsi que les conséquences de cet entremêlement jusqu'à aujourd'hui. Leur destin croise de façon proche celui de la diaspora coréenne au Japon, sans toutefois l'épouser complètement. Le rapatriement des morts coloniaux coréens a été marqué par une forme d'errance et demeure en suspens. De multiples solutions ont été apportées, mais toutes restent marquées du sceau du provisoire. Un blocage géopolitique a entraîné un blocage rituel : les morts ne peuvent pas être apaisés dans l'état actuel du monde, et régler ce problème nécessiterait une action géopolitique. L'apaisement de ces morts nécessite donc des conditions qui ne peuvent actuellement être réunies, tout comme la situation des Coréens du Japon qui refusent la division reste en grande partie bloquée et précaire. Morts et vivants sont là dans l'espoir d'un horizon espéré qui continue de se faire attendre.

Le futur rêvé des morts n'est cependant pas celui des vivants. Les morts de la colonisation incarnent une Corée antérieure à la division mais, après plus de soixante-dix années, l'espoir d'un « retour » vers ce qui aurait été une Corée sans la division des guerres a laissé la place, parmi les partisans sud-coréens d'une paix avec le Nord, à des projets pragmatiques de coexistence pacifique, éventuellement dans un cadre inspiré du fédéralisme.

²⁷ Kim Jin-hwan, « Chaeilchosŏnin Kim Chŏng-cha Iyagi », art. cit.

Pour les nouvelles générations de Coréens du Japon, l'heure est plus à la recherche d'une reconnaissance « de troisième voie », mêlant Corée et Japon, qu'à des projets de rapatriement vers un pays disparu – Chosŏn –, ou finalement relativement étranger – la Corée du Sud (Lie, 2008). Cependant, même si la réunification pure et simple appartient au passé (Gelézeau *et al.*, 2013, 9) plus qu'au futur, son rêve, on le voit, continue d'alimenter projets et aspirations. Le futur rêvé des morts n'a pas besoin de préfigurer exactement celui des vivants pour les inspirer. Sa force repose surtout sur sa capacité à ouvrir des possibles différents et à favoriser ainsi d'autres projets.

Pour les vivants, les morts sont devenus ici des alliés d'autant plus importants qu'ils diffèrent d'eux et évoluent dans un état du monde différent. En effet, ces morts ont une manière de s'inscrire dans le temps qui leur est propre : leur devenir se prolonge clairement au-delà du moment de leur décès, mais leur mort marque aussi un point d'arrêt qui les situe fermement dans un passé révolu. Dans le cas présenté ici, ils incarnent un anachronisme et, tout particulièrement, font exister dans un présent où la division de la péninsule persiste et semble se pérenniser, une Corée non divisée dont le rappel montre que les choses pourraient être autrement que ce qu'elles sont. Le hiatus temporel qui leur est inhérent leur confère une puissance particulière pour nourrir l'espoir d'un futur différent du présent.

Bibliographie

Bouchy, Anne, 2001. Du bon usage de la malemort. Traitement des “âmes rancuneuses” et rituels oraculaires dans la société japonaise, in: Baptandier, B. (Ed.), *De La Malemort En Quelques Pays d'Asie, Hommes et Sociétés*. Karthala, Paris, pp. 201–234.

Caprio, Mark E., Jia, Yu. (2009) 'Occupations of Korea and Japan and the Origins of the Korean Diaspora in Japan', in Ryang, Sonia et Lie, John, *Diaspora without homeland*. Berkeley: University of California Press, pp. 21–38.

Ch'oe, Kil-sŏng, 1998. Belief in Malevolent Spirits. *Senri Ethnological Studies* 49, 95–109.

Chi, Young-Im, 2004. « Han'guk kungnipmyojiüi chönsaja chesae kwanhan ilkoch'al - myorül maegaero han kukkaüi üiryewa yujogüi üiryee (Étude sur les cérémonies d'offrande

pour les morts de la guerre au Cimetière National Sud-coréen – À partir des tombes, rites de l'État et rites des familles) ». *Pigy minsok'ak (Asian Comparative Folklore)* 475–501.

Chung, Byung-Ho, 2017a. Kiökkwa ch'umoüi konggong'illyuhak: ilche kangjenodong hüsaengja palkulkwa kwihwan (Anthropologie publique de la mémoire et de la commémoration: Exhumation et rapatriement des victimes du travail forcé de la colonisation japonaise). *Han'guk munhwaillyuhak (Korean Cultural Anthropology)* 50, 3–46.

Chung, Byung-Ho, 2017b. Coming Home after 70 Years: Repatriation of Korean Forced Laborers from Japan and Reconciliation in East Asia. *The Asia-Pacific Journal* 15.

Gelézeau, Valérie, de Ceuster, Koen, Delissen, Alain, (Eds.), 2013. De-bordering Korea: tangible and intangible legacies of the sunshine policy, *Routledge advances in Korean studies*. Routledge, New York.

Gelézeau, Valérie, 2013. Life on the lines: People and places of the Korean border, in: Gelézeau, V., Ceuster, K. de, Delissen, A. (Eds.), *De-Bordering Korea: Tangible and Intangible Legacies of the Sunshine Policy*, *Routledge Advances in Korean Studies*. Routledge, New York, pp. 13–33.

Janelli, Robert L., Yim Janelli, Dawnhee, 1982. *Ancestor Worship and Korean Society*. Stanford University Press, Stanford.

Kim, Seong Nae, 2021. Memory politics and the emergence of a women's sphere to counter historical violence in Korea, in: Boesten, J., Scanlon, H. (Eds.), *Gender, Transitional Justice and Memorial Arts: Global Perspectives on Commemoration and Mobilization*, *Transitional Justice*. Routledge, New York, pp. 75–96.

Kim Min Young, Oh Il-Hwan. (Eds.), 2017. Hutk'aïdo satp'oro pyörwön sojang yugolchosa: kangjedongwön p'ihæ chinsangjosa haksuryongyök pogosö (Enquête sur les dépouilles du temple de Sapporo, Hokkaido. Rapport de recherche et enquête factuelle sur les dommages de la mobilisation forcée), *Ilche kangjedongwön p'ihæja chiwön chaedan (Foundation for Victims of Forced Mobilization by Imperial Japan)*, Seoul.

Kwon, Heonik, 2008. *Ghosts of war in Vietnam*. Cambridge University Press, Cambridge; New York.

Lie, John, 2008. *Zainichi (Koreans in Japan): Diasporic Nationalism and Postcolonial Identity*, *Global, Area, and International Archive*. University of California Press, Berkeley Los Angeles London.

Lee, Min Jin, 2017. *Pachinko*. Apollo, London.

Lee Seng Woo, 2008. Chosŏnin kangjeyŏnhaeng hŭisaengjaŭi yugolpanhwan munje (Le problème de la restitution des dépouilles des victimes coréennes de l'enrôlement forcé). *Han'guk tongbuga nonch'ong* (Journal of Northeast Asian Studies) 247–271.

Morris-Suzuki, Tessa, 2009. Freedom and Homecoming: Narratives of Migration in the Repatriation of Zainichi Koreans to North Korea, in: *Diaspora without Homeland*. University of California Press, Berkeley, pp. 39–61.

Morris-Suzuki, Tessa, 2013. Letters to the dead: grassroots historical dialogue in East Asia's borderlands, in: Morris-Suzuki, T., Low, M.F., Petrov, L. (Eds.), *East Asia beyond the History Wars: Confronting the Ghosts of Violence, Asia's Transformations*. Routledge, London, pp. 87–104.

Oh Il-Hwan, 2021. Chugŏsŏdo swii mot onŭn kwihyang: ilche kangje tong'wŏn p'ihajja ŭi kwihwan kwa migwihwan munje (Même mort, un difficile retour au village natal. Le problème des retours et non-retours des victimes de la mobilisation forcée de la colonisation japonaise). *Tongbuga yŏksa chaedan* (Fondation pour l'Histoire de l'Asie du Nord-est), Seoul.

Park, Chang-Won, 2010. Funerary transformations in contemporary South Korea. *Mortality* 15, 18–37.

Park, Song-Yong, 2017. Spatial Constructions of Tombs and Arrangements of Social Relationships. *Korean Anthropology Review* 1, 19–44.

Rowe, Mark, 2011. *Bonds of the dead: temples, burial, and the transformation of contemporary Japanese Buddhism, Buddhism and modernity*. The University of Chicago Press, Chicago; London.

Ryang, Sonia, 2009. Introduction. Between the Nations: Diaspora and Koreans in Japan, in: *Diaspora without Homeland*. University of California Press, Berkeley, pp. 1–20.

Underwood, William, 2006. Names, Bones and Unpaid Wages: Reparations for Korean Forced Labor in Japan. *The Asia-Pacific Journal: Japan Focus* 10.

Walraven, Boudewijn, 1991. Confucians and Shamans. *Cahiers d'Extrême-Asie* 6, 21–44.